

Affaire des propos islamophobes du blog PS : le parquet demande la relaxe du blogueur

Enfin le bout du tunnel dans cette triste affaire de flux RSS mal maîtrisés sur le blog du PS d'Aulnay-sous-Bois? C'est la voie que le parquet de Seine-Saint-Denis semble privilégier, en invitant le Tribunal à relaxer le blogueur Alain Rabier.

En Avril 2009, celui-ci avait lourdement insisté sur l'erreur technique du webmaster du blog de Gérard Segura qui, en n'activant pas une procédure d'urgence permettant le retrait de commentaires indésirables, avait laissé publier sur le site du Maire des commentaires outranciers, assimilant les Musulmans à des 'islamo-fascistes' et des 'collabo-gauchistes', diffusant des caricatures dégradantes et proposant un détournement du blason municipal, transformé en palmier.

La partie civile a affirmé que le blog du PS d'Aulnay-sous-Bois n'était pas celui de Gérard Segura et que la dénonciation de la diffusion des propos outrageants était une attaque personnelle à l'encontre du maire-conseiller général.

Le parquet semble avoir relevé les arguments du blogueur, rappelant qu'il y avait bel et bien eu erreur technique, que le blog était bien sous la responsabilité de Gérard Segura dont la photo apparaissait sur le site associé au logo PS, que la dénonciation de propos islamophobes relevait d'un but légitime et que sur le fond, leur publication pendant trois jours avait pu constituer une incitation à la haine raciale.

Le Tribunal rendra son verdict courant avril.